Best Practices

Fête des voisins

La « Fête des voisins » est une fête à l'origine francaise, qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement qui gagne de plus en plus les villes et les villages, et de tenter de créer un sentiment d'appartenance à sa localité.

Généralement, organisée par les voisins mêmes, la commune peut partager l'information et offrir un support logistique (barrières de circulation, bâches publicitaires, bancs et tables de brasserie etc.).

Objectifs

- Favoriser la cohésion sociale, la convivialité et la solidarité dans le quartier ou le village.
- Favoriser le vivre ensemble dans son voisinage
- Créer un sentiment d'appartenance dans sa localité.

Méthodes

Méthode 1 : Journée nationale de la fête des voisins

1. Participer à l'appel de l'Association des solidarités de proximité – ALSP pour organiser une journée.
2. Utilisez les supports de communications pour motiver vos habitants à participer à cette fête (flyers, posters, partage des posts sur les réseaux sociaux, badges, etc…)
3. Distribuez les gadgets, invitations, etc.. reçus par l'ASLP aux habitants qui désirent participer.
4. Mettez à disposition le matériel logistique : barrières de circulation, bâches publicitaires, bancs et tables de brasserie, etc,…

Dans ce cas de figure, ce sont les voisins à leur propre initiative qui organisent une fête de voisins. Le rôle de la commune est de faire de la promotion et mettre à disposition le matériel

Méthode 2 : Organiser une fête en dehors de la journée nationale de la fête des voisins.

Une fête de voisins peut p.ex. s'organiser lors de la finalisation d'un nouveau quartier. Dans ce cas, la commune peut :

1. Prévoir une date
2. Inviter les nouveaux résidents (on peut profiter des cartons d'invitation de l'ALSP ainsi que de leur gadgets,…)
3. Mettez à disposition le matériel logistique : barrières de circulation, bâches publicitaires, bancs et tables de brasserie, etc,…
4. Laisser fêter les voisins ensemble

Dans ce cas de figure, c'est la commune qui est à l'initiative de l'organisation de la fête pour favoriser le vivre ensemble dans les quartiers nouvellement construits.

Budget

0 – 500 €

Matériel

- Matériel : barrières de circulation, bâches publicitaires, bancs et tables de brasserie.
- Lieux : dans la cour, le hall d'entrée, dans le jardin ou l'appartement, sur une place publique, dans un parc ou simplement dans la rue

Périodicité

- Une fois par année (la journée officielle de la fête des voisins).
- Pendant une période bien définit
- Lors de la finalisation d'un nouveau quartier

Indicateurs d'évaluation

- Il faut se concentrer sur les échanges et les relations interpersonnelles afin de savoir si les personnes qui se sont présentées ont pu passer un bon moment.
- Les indicateurs quantitatifs ne disent rien sur le succès d'une fête des voisins.

Conseils pratiques - DO's

- Supportez les citoyens dans l'organisation de leur « Fête des voisins ». (Fournir des invitations, flyers, affiches, bâches publicitaires, bancs et tables de brasserie, barrières pour fermer et sécuriser la rue, ...).
- Organisez des fêtes de voisins au moment de finalisation de nouveaux quartiers dans votre commune.

Conseils pratiques - DONT's

- Ne pas pensez que la fête de voisins peut s'organiser qu'une seule fois par année.
- N'organisez pas une grande fête au niveau communal et pensez que celle-ci peut remplacer une fête des voisins.
- Ne supportez pas vos habitants lors de l'organisation des fêtes des voisins.

Personne de contact/Partenaires éventuels

Association luxembourgeoise des solidarités de proximité – ALSP : contact@nopeschfest.lu

Informations supplémentaires

Plus d'informations sur les sites :

- https://nopeschfest.lu/
- https://fr-fr.facebook.com/fetedesvoisins/